



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Madame l'Inspectrice d'Académie.
Inspectrice pédagogique régionale de Mathématiques

A
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement.
Mesdames et Messieurs les enseignants de Mathématiques

Ajaccio, le 7 Septembre 2018

Rectorat

Objet : Lettre de rentrée. Septembre 2018

Dossier suivi par :

**Valérie BORDES
IA-IPR-MATHS**

Téléphone
06 01 06 36 14
04 95 50 34 62

Télécopie
04 95 51 27 06

E-mail
valerie.bordes
@ac-corse.fr

bd Pascal Rossini
BP 808
20192-AJACCIO
CEDEX 4

A l'occasion de ce début d'année scolaire 2018, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une belle année scolaire riche en réussites et en satisfactions tant personnelles que professionnelles.

Je tiens à féliciter tous les lauréats des différents concours et à souhaiter la bienvenue à tous ceux qui arrivent dans l'académie ainsi qu'aux enseignants entrant dans le métier.

Au nom de l'institution, je remercie les professeurs pour leur investissement dans les différentes missions proposées par l'académie et je remercie aussi tous les professeurs de Mathématiques pour leur investissement auprès de leurs élèves.

Cette lettre de rentrée donne quelques pistes et quelques éléments de réflexion qui pourraient être utiles aux enseignants et à l'enseignement des Mathématiques. Je rappelle ici l'adresse des deux sites nationaux qui peuvent être régulièrement consultés :

<http://www.education.gouv.fr>
<http://www.eduscol.education.fr>

Vous pouvez aussi consulter le site de l'académie <http://www.ac-corse.fr/math/> ou consulter LEIA, onglet cours, « Mathématiques : espace de mutualisation ». N'oubliez pas de vous inscrire aux stages du PAF.

Je souhaite pouvoir travailler pleinement pour vous et avec vous.
Que notre petite académie nous permette des échanges fructueux avec tous et chacun.

Valérie BORDES
IA. IPR

PREAMBULE COMMUN A L'ENSEMBLE DES IA-IPR

Cette année encore, les IA-IPR de l'Académie de Corse ont choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun :

L'année scolaire qui commence sera marquée par un certain nombre d'évolutions, pédagogiques et administratives, dont certaines amorcées en 2017-2018. Elles s'inscrivent dans les priorités nationales, et dans le projet académique 2017-2022 <http://perspective2022.ac-corse.fr/> :

Au collège, continuer à mieux prendre en compte les besoins des élèves et poursuivre une logique de personnalisation des enseignements :

Evaluations nationales des acquis des élèves à des moments charnières de leur parcours scolaire, notamment à l'entrée de la 6e, pour évaluer leur maîtrise des savoirs fondamentaux en français et mathématiques.

<http://eduscol.education.fr/cid132843/evaluation-de-debut-de-6eme-2018-2019-des-outils-pour-les-enseignants.html>

L'objectif de ces évaluations est de donner à tous les acteurs une vision précise des connaissances et des besoins spécifiques de chaque élève et de lui apporter, en cas de difficulté, le soutien nécessaire pour les surmonter.

Cette logique de personnalisation, qui caractérise l'École de la confiance, se renforce par des temps spécifiques d'accompagnement.

Dispositif Devoirs faits :

Il se développe en cette rentrée. Dans tous les collèges, Devoirs faits accueille l'ensemble des élèves volontaires, avec une incitation en direction de ceux qui rencontrent des difficultés. Proposé aux collégiens quatre heures par semaine, ce dispositif doit aussi engager les équipes à réfléchir d'une part, à des voies nouvelles de construction et de déroulement des leçons et d'autre part aux spécificités, aux attentes et aux finalités du travail donné aux élèves en dehors des cours.

En effet, l'hétérogénéité des publics dont vous avez la charge demeure, et avec elle la nécessité de la différenciation pédagogique afin de garantir à tous les meilleures chances de réussite. La mise en œuvre des parcours éducatifs, la démarche de projet, - entre autres, dans le cadre de la participation à des concours académiques ou nationaux- restent donc des priorités.

<http://www.education.gouv.fr/cid118686/devoirs-faits-temps-etude-accompagnee-pour-realiser-les-devoirs.html>

Au lycée, préparation des évolutions attendues à la rentrée 2019 :

L'année 2018-2019 sera celle des premières évolutions avec en seconde et dans l'ensemble des voies, un test de positionnement numérique en français et en mathématiques, permettant à chaque lycéen de faire le point sur ses acquis et de bénéficier d'un renforcement lorsque c'est nécessaire. La rentrée 2019 sera marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation des enseignements et de nouveaux programmes. Dans ce contexte, le parcours d'orientation de l'élève est consolidé afin de mieux préparer et d'accompagner les choix d'avenir. Désormais, le nombre d'élèves qui entrent en seconde générale ne constitue plus un facteur d'évaluation pour les collèges. À l'inverse de la logique d'orientation par défaut, nous devons veiller à présenter les opportunités offertes par chacune des voies du lycée.

http://media.education.gouv.fr/file/reforme_lycee/40/5/Le_nouveau_Lycee_general_et_tecnologique_134405.pdf

Les modalités d'accompagnement et d'évaluation des enseignants :

Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) dans la fonction publique, progressivement mis en œuvre depuis janvier 2017, concerne les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues, fonctionnaires de l'enseignement

scolaire public ou leurs correspondants dans l'enseignement privé sous contrat sont ainsi concernés.

Conformément au **décret n° 2017-786 du 5 mai 2017**, outre les inspections prévues afin de procéder à l'évaluation des enseignants dans le cadre des rendez-vous de carrière du PPCR, **les IA-IPR continueront à procéder à des visites afin d'accompagner, de former et de conseiller les enseignants, et de les préparer aux rendez-vous de carrières.**

http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf

Comme lors de la précédente année scolaire, lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements – **collèges et lycées** –, l'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR (conseils, formations, inspections, ...) porteront principalement sur :

- Les **pratiques didactiques et pédagogiques**, la transmission des savoirs et des méthodes ;
- La **connaissance et la mise en œuvre** des programmes en vigueur ;
- Les **pratiques d'évaluation** des apprentissages et des acquis des élèves ;
- La prise en compte de la **diversité des élèves** et des **modes d'apprentissage** ;
- La **mise en activité des élèves** au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- La **place du numérique** dans les choix didactiques et pédagogiques, et notamment l'utilisation de l'ENT ;
- La mise en œuvre d'un **travail d'équipe**, pédagogique et éducatif, cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- L'implication de tous dans **la construction des parcours** des élèves.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques pédagogiques pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons riche en expériences et satisfactions professionnelles.

LES PROGRAMMES DE MATHÉMATIQUES

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, vous exercez vos responsabilités dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'établissement.

- **Pour le collège** : Dans un souci de clarification, vous trouverez dans le **BO N°30 du 26.07.2018** les modifications du programme de Mathématiques concernant les [cycles](#) 2, 3 et 4. Je rappelle l'importance de s'imprégner du volet 1 « spécificité du cycle » et du volet 2 « contributions des différents enseignements et champs éducatifs » du socle commun des programmes. Il ne faudrait pas se satisfaire de la partie « enseignement des Mathématiques » qui ferait perdre de vue l'objectif essentiel du [socle commun](#).

Il faudrait aussi veiller à la poursuite du développement des 6 [compétences](#) majeures en Mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner, communiquer. Vous trouverez des documents utiles pour les cycles [3](#) et [4](#) sur le site [eduscol](#) onglet « enseigner ».

Vous ayant, pour la plupart, rencontrés au moment de la mise en place de la réforme des collèges, je suis sûre que vous avez su vous approprier l'esprit du socle. Un groupe de réflexion collège mais aussi un groupe de réflexion sur la liaison collège/lycée et un groupe de réflexion sur la liaison

collège/école ont été mis en place dans l'académie ; n'hésitez pas à y participer.

- **Pour le lycée** : J'attire en particulier votre attention sur les [aménagements](#) concernant le programme de seconde : **BO N°18 du 4 Mai 2017**. La réforme annoncée du lycée nous permettra de nous rencontrer lorsque les nouveaux programmes paraîtront (après les vacances de Toussaint). Vous trouverez ci-après les numéros des bulletins officiels concernant les programmes actuels.

Niveau	Numéro du BO
Premières ES/L/S	BO spécial n°9 du 30 Septembre 2010
Terminale ES/L/S	BO spécial n°8 du 13 Octobre 2011
Série STMG	BO n°6 du 9 Février 2012
Série ST2S	BO n°2 du 26 Octobre 2006
PremièresSTI2D et STL	BO n°3 du 17 Mars 2011
TerminalesSTI2D et STL	BO n°8 du 13 Octobre 2011

Vous trouverez aussi sur EDUSCOL des [fiches pédagogiques](#) en lien avec les programmes. N'oubliez pas que le travail sur les [compétences](#) se poursuit au lycée. D'autre part, des cahiers d'algorithmique et de programmation ont été édités ainsi que des cahiers de calcul, ils peuvent être très utiles et un [document ressource](#) peut aussi vous aider dans vos démarches.

- Dans la lignée de l'enseignement de spécialité d'Informatique et Sciences du Numérique (ISN) déjà proposé en classe terminale de la série S, un enseignement facultatif d'Informatique et Création Numérique (ICN) a été introduit en classe de seconde générale et technologique comme enseignement d'exploration **JO n°0178 du 4 aout 2015**. Conjointement, un enseignement facultatif de deux heures hebdomadaires en classe de première générale (S, ES et L) est proposé. Il a été étendu en classe terminale des séries ES et L à la rentrée 2017 **BO N°29 du 21 juillet 2016**. Je rappelle aussi que les Mathématiques interviennent dans l'enseignement d'exploration MPS, **BO spécial N°4 du 29 avril 2010**.
- Les devoirs en temps libre doivent être plutôt courts et fréquents. Ils peuvent permettre d'aborder tous les aspects de la formation mathématique, à travers l'entretien des automatismes, les exercices d'examens et d'olympiades, les travaux ouverts et tâches complexes, et ils peuvent intégrer l'usage des TICE pour mener des activités de construction, de mesure, d'expérimentation et de conjecture. Le contenu peut être différencié en fonction du profil des élèves et la restitution pourrait être un travail de groupe.
- La mesure 6 du plan Villani-Torossian préconise de rééquilibrer les séances d'enseignement de Mathématiques en redonnant leur place au cours structuré et à sa trace écrite ; à la notion de preuve ; aux apprentissages explicites. La trace écrite doit servir de référence et ne pas se limiter à un « catalogue » de résultats ou de recettes. Les définitions et propriétés doivent être clairement identifiées. La trace écrite doit à la fois respecter les enchaînements logiques, être rigoureuse et précise, et être compréhensible. La trace écrite ne peut arriver qu'après des étapes

importantes comme celles où les élèves manipulent, s'approprient les notions avec leur cheminement, leurs mots.

LES AMBITIONS NATIONALES POUR LES MATHÉMATIQUES

- **Le calcul** : le [calcul mental](#) doit devenir ou redevenir « un rituel » quel que soit le niveau des élèves. Des [ressources pour le cycle 3](#) sont disponibles, un travail particulier est attendu dans la [construction de nouveaux nombres](#) (décimaux, fractions...)
- **La résolution de problème** : La [résolution de problèmes](#) doit être au cœur de l'activité mathématique tant au collège qu'au lycée.
- **Les rituels** : Plusieurs enquêtes mettent en évidence une baisse des capacités des élèves dans les domaines du calcul mental, du raisonnement, de la réflexion... Par ailleurs, afin de faciliter la mise au travail des élèves et afin de varier les pratiques pédagogiques, il est recommandé d'instaurer un "rituel d'entrée en classe". La pratique ritualisée d'activités rapides (ou [questions flash](#)) en début de cours peut être une réponse à ces constats de baisse. Ce rituel d'entrée de classe a pour objectif de mobiliser immédiatement les élèves sur une période brève en leur proposant une activité rapide. Cela peut être un exercice bref qui n'est pas forcément lié au thème du cours qui suivra, une question projetée au tableau, une courte vidéo, un exercice distribué à l'entrée de classe... Vous trouverez dans le nouveau programme du cycle 4, ce que les élèves doivent avoir mémorisé et automatisé à l'issue d'activités rituelles. Les groupes de réflexion de l'académie ont mis leur travail en ligne sur LEIA (onglet cours, Mathématiques Espace Académique. Dossier « zone de dépôt, espace collaboratif »). Vous trouverez aussi en annexe le bilan concernant l'évaluation d'entrée en sixième dans notre académie en 2017.
- **La différenciation** : La [différenciation](#) pédagogique a pour but de favoriser l'apprentissage de tous les élèves. Elle est préconisée pour rompre avec la pédagogie frontale qui ne fait plus ses preuves et devrait être mise en place tant au collège qu'au lycée. Afin de disposer d'un profil des acquis et des besoins de chaque élève, l'évaluation de sixième aura lieu entre le 1^{er} et le 19 octobre avec une passation numérique et une correction automatique. Vous pourrez disposer de résultats nominatifs. De même, les élèves de seconde passeront un test de positionnement entre le 17 septembre et le 5 octobre qui constituera la première étape de l'accompagnement personnalisé. En préalable aux passations, des exemples d'items ont été mis en ligne pour les [sixièmes](#) et pour les [secondes](#).
- Des exercices [déclinés](#) en trois versions sont proposés pour les terminales : version « classique » qui permet de mesurer la capacité à appliquer des techniques bien répertoriées. La version « avec prise d'initiative » afin de valoriser la part de créativité et d'autonomie des élèves qui doit aussi prendre place dans le cadre de l'évaluation. Et enfin, la version « formation » qui permet de valoriser la capacité des élèves à innover et à expérimenter.

- **Des stratégies pédagogiques innovantes** : De nombreux collègues n'hésitent pas à utiliser des [stratégies innovantes](#) pour enseigner autrement et pour rendre les Mathématiques plus ludiques mais aussi pour travailler sur la [remédiation](#). N'hésitez pas à utiliser des applications comme [plickers](#) qui peuvent être utiles pour [évaluer](#) autrement ou [kahoot](#). . N'hésitez pas non plus à créer des capsules pédagogiques. Vous trouverez aussi quelques idées novatrices issues des groupes de réflexion académiques sur LEIA (onglet cours, Mathématiques Espace Académique. Numérique éducatif).
- La mise en œuvre du [rapport](#) sur les 21 mesures pour l'enseignement des Mathématiques écrit par Cédric Villani et Charles Torossian verra progressivement le jour dans l'académie.
- Cette année sera une année particulière avec pour objectif le [bac 2021](#)
- **La semaine des Mathématiques** aura lieu du **11 Mars au 17 Mars 2019** sur le thème « Jouons ensemble aux Mathématiques ».
- **Pour le collège** : Les concours Kangourou et Koala auront lieu le **jeudi 21 Mars 2019**. Les olympiades de quatrième auront lieu le **mardi 26 Mars**.
- **Pour le lycée** : Les lycéens pourront participer aux olympiades de première le **mercredi 13 Mars 2019** mais aussi au concours général. De nombreux concours scientifiques sont proposés, n'hésitez pas à inscrire vos élèves.
- En lien avec la mise en œuvre du rapport Villani-Torossian, n'hésitez pas à créer des clubs de Mathématiques dans vos établissements.

LES AMBITIONS ACADEMIQUE

- **Les Mathématiques et la langue Corse** : Les élèves des classes bilingues devraient être habitués à communiquer à l'oral et à l'écrit en langue corse le plus tôt possible dans l'année scolaire et le plus régulièrement possible. Ils pourraient aussi être évalués avec des sujets en langue française ou corse. Un groupe de réflexion sera constitué, il permettra, entre autre, des échanges de ressources. Vous pouvez dès à présent trouver des ressources sur le site du [CANOPE](#) mais aussi sur LEIA (onglet cours, Mathématiques Espace Académique. Dossier « zone de dépôt, espace collaboratif »)
- **La création d'une maison des sciences à Bastia** permettra de travailler avec vos élèves autour d'ateliers et elle permettra aussi d'accueillir des [conférences](#) .
- **Le forum des Mathématiques** aura lieu cette année aussi, vous pouvez y venir nombreux.
- Comme tous les ans, un concours d'énigmes (proposées aussi en langue corse) aura lieu dans l'académie pendant la semaine des Mathématiques. N'hésitez pas à inscrire vos élèves à ces différentes animations.

- Un rallye de Mathématiques « local » CM2- sixième a lieu tous les ans ; vous pourrez inscrire vos élèves
- En partenariat avec la faculté, vous pouvez inscrire vos élèves aux stages C++. Il s'agit d'un stage informatique en immersion de quelques jours réservé aux élèves intéressés, ce stage est organisé par le laboratoire d'informatique de l'université de Corse.

LE RENDEZ-VOUS DE CARRIERE et AUTRES

Si vous êtes concerné(e) par celui-ci cette année, vous avez reçu un message sur i-prof.

Afin de vous aider à préparer au mieux votre entretien, vous pouvez consulter le [guide du rendez-vous de carrière](#).

Je rappelle aussi qu'un référentiel de compétences est paru au **BO n°30 du 25 Juillet 2013**. Ce référentiel pourrait être utile dans la préparation de votre entretien de carrière mais aussi être utile à tous les moments de votre carrière.

Ce [lien](#) peut aussi vous aider si vous débutez dans le métier.

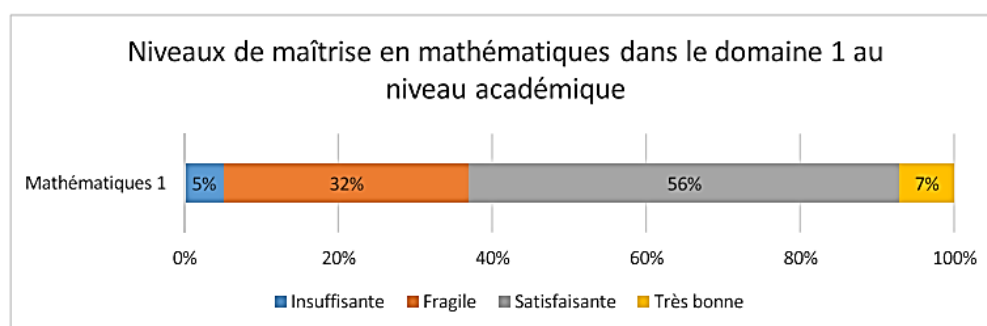
Pour les [tuteurs](#) que je remercie vivement pour leur implication, vous trouverez ce guide qui peut vous aider dans l'accompagnement de vos stagiaires.

ANNEXES

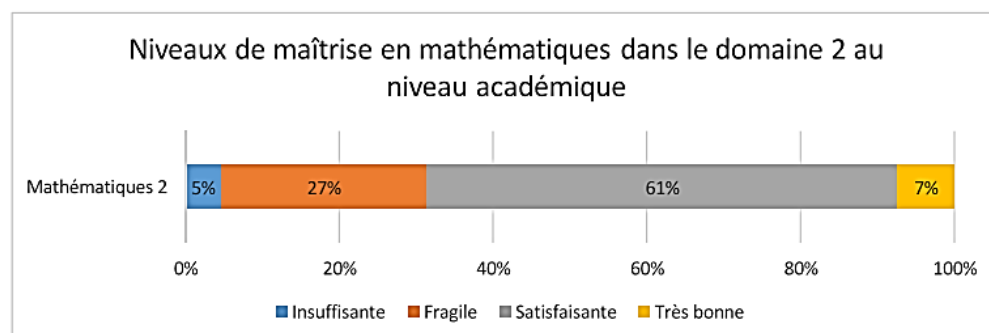
ANNEXE 1

Vous trouverez ci-après **un bilan de l'évaluation à l'entrée en sixième 2017** pour notre académie concernant plus de 3200 élèves entrant en sixième.

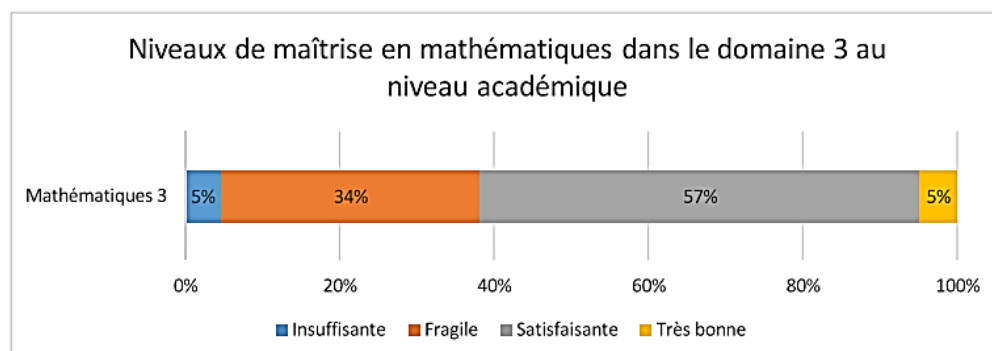
Mathématiques 1 : Reconnaître, nommer, décrire quelques solides et figures géométriques ; reconnaître et utiliser quelques relations géométriques



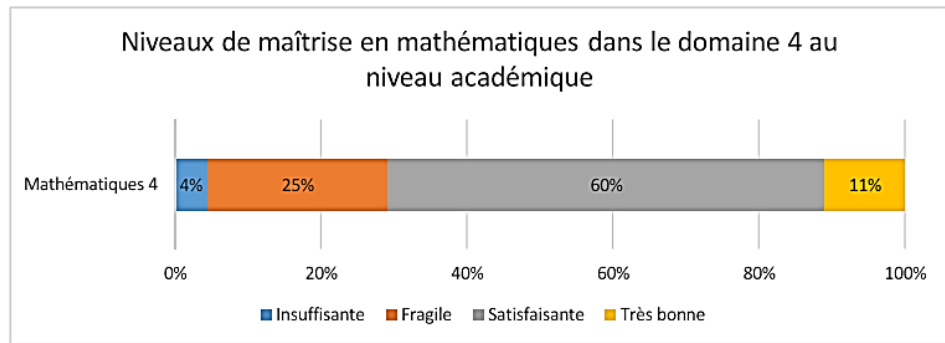
Mathématiques 2 : Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques, utiliser le lexique, les unités de ces grandeurs



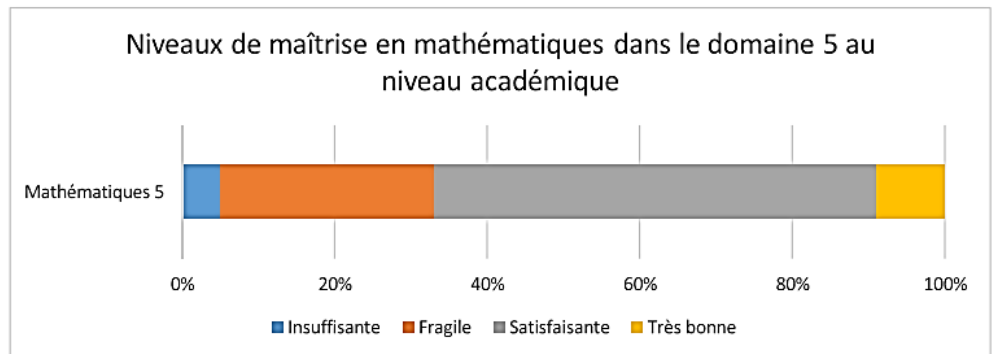
Mathématiques 3 : Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs



Mathématiques 4 : Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples et les nombres décimaux ; calculer avec les grands nombres entiers et des nombres décimaux

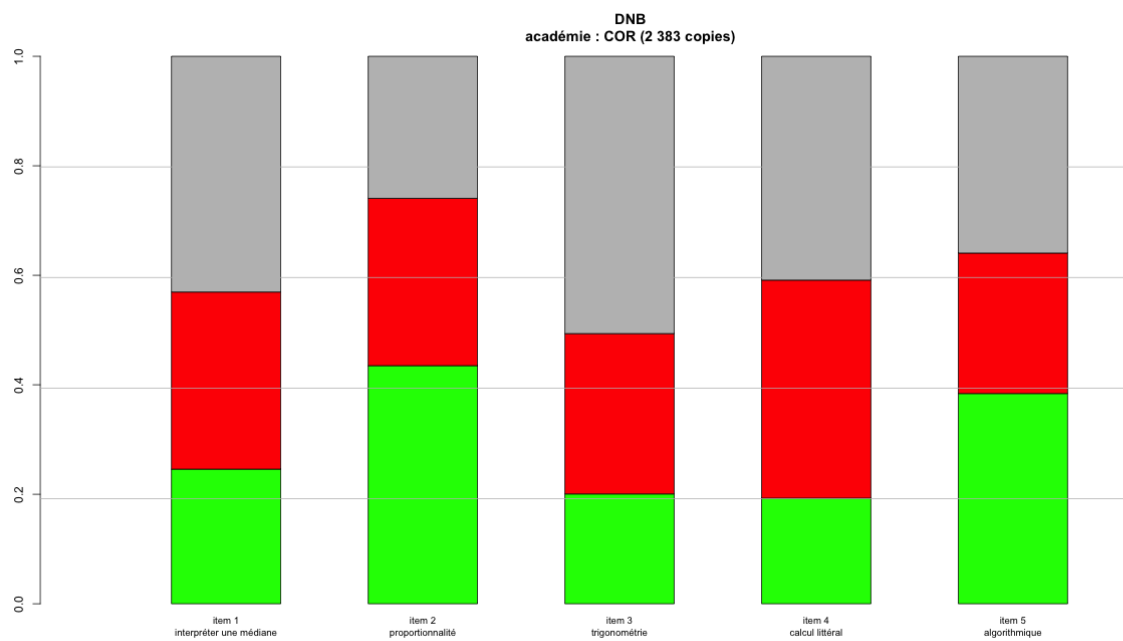
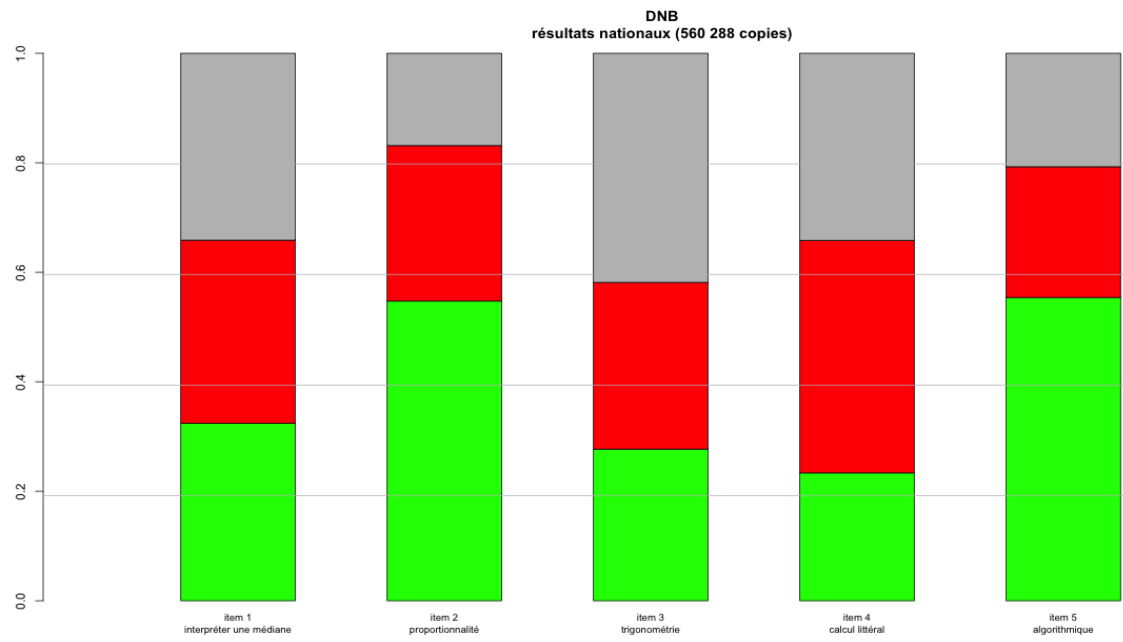


Mathématiques 5 : Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, des nombres décimaux et le calcul

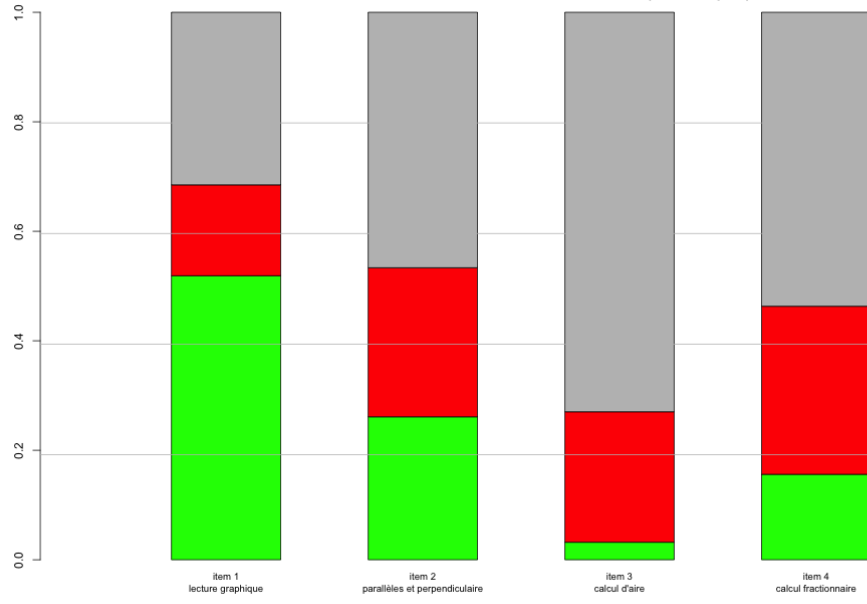


ANNEXE 2

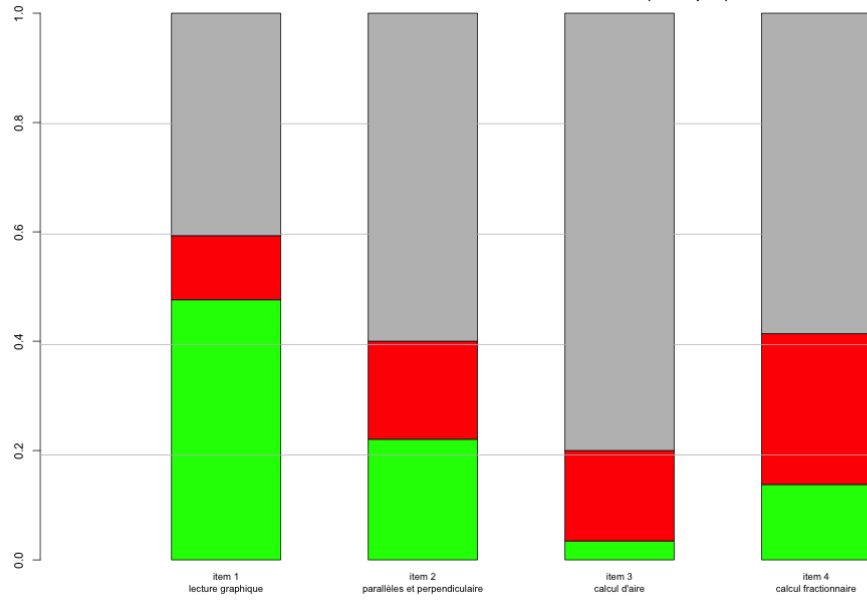
Vous trouverez ici le résultat des relevés (nationaux et académiques) des acquis du DNB 2018



DNB voie pro
résultats nationaux (53 914 copies)

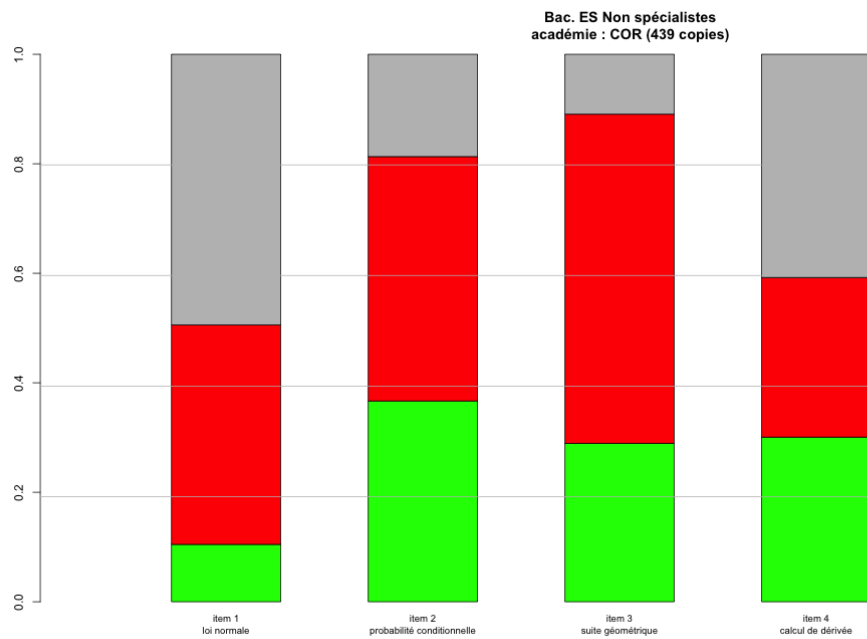
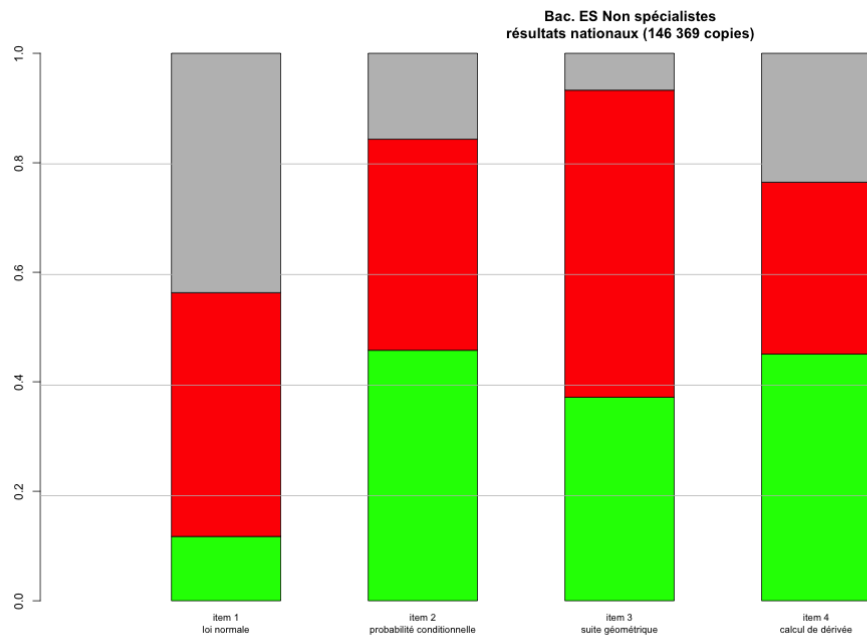


DNB voie pro
académie : COR (145 copies)

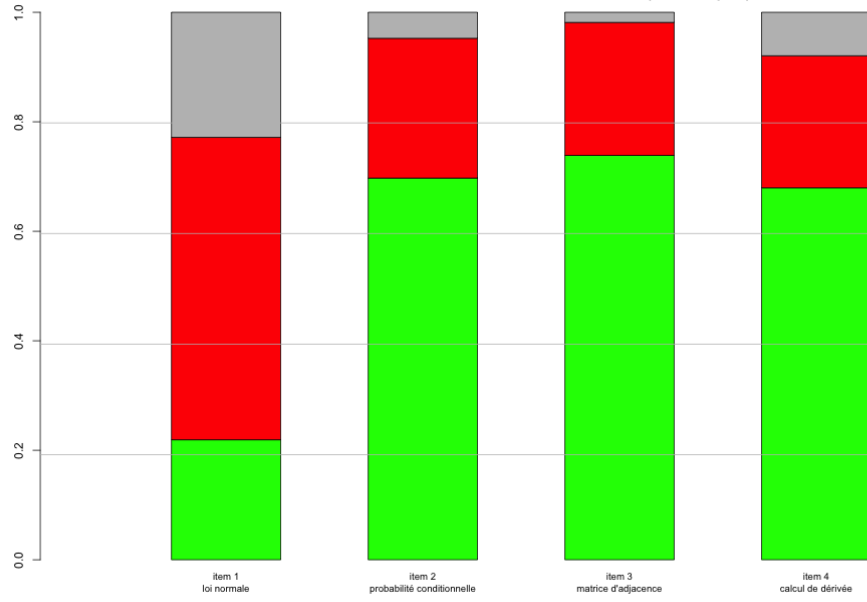


ANNEXE 3

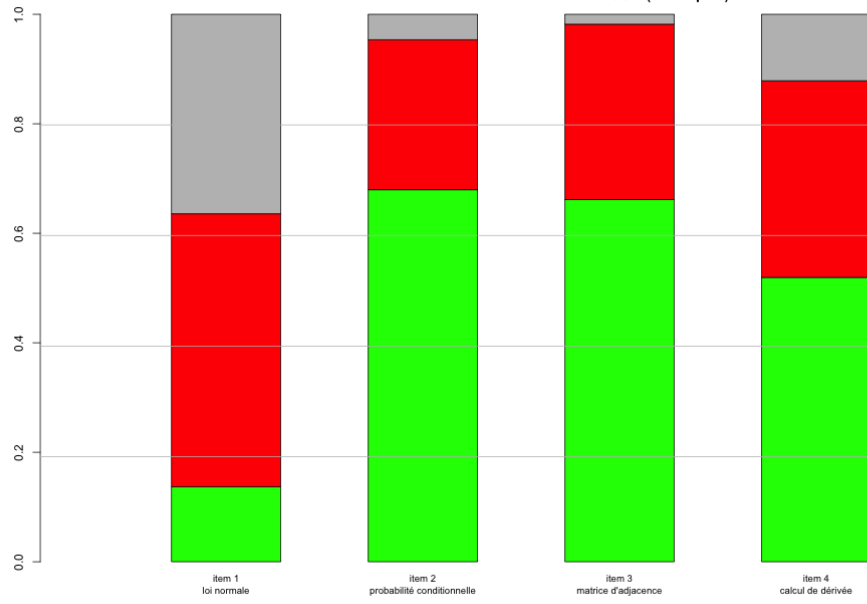
Vous trouverez ici le résultat des relevés des acquis (nationaux et académiques) du bac 2018



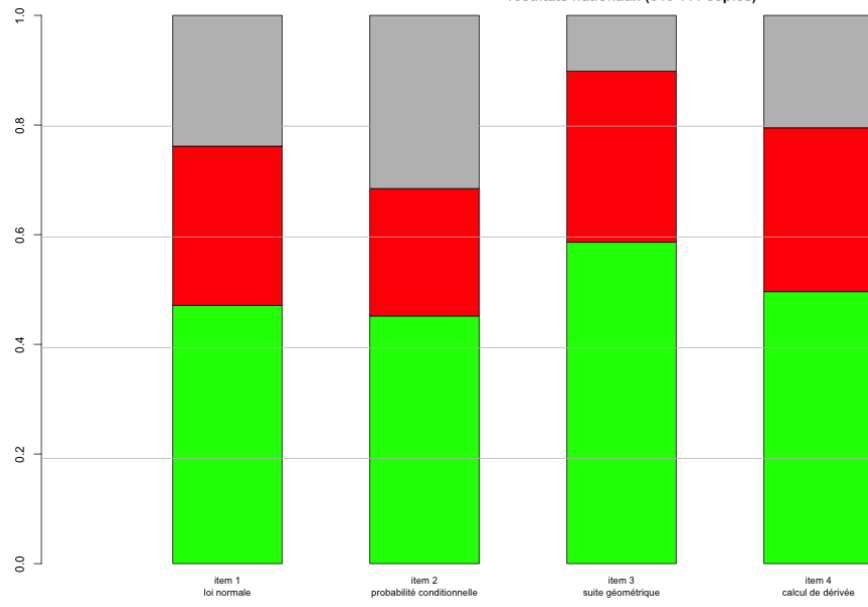
Bac. ES Spécialistes
résultats nationaux (82 703 copies)



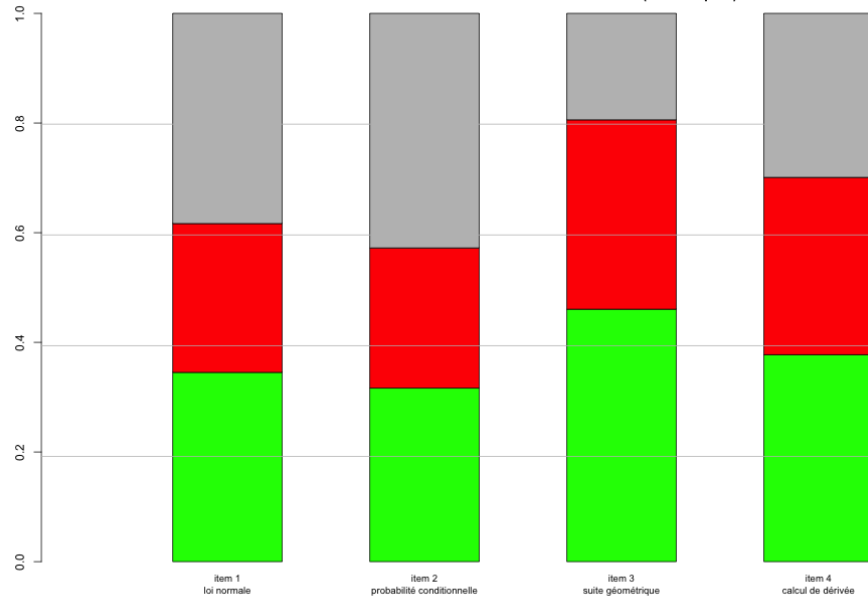
Bac. ES Spécialistes
académie : COR (387 copies)



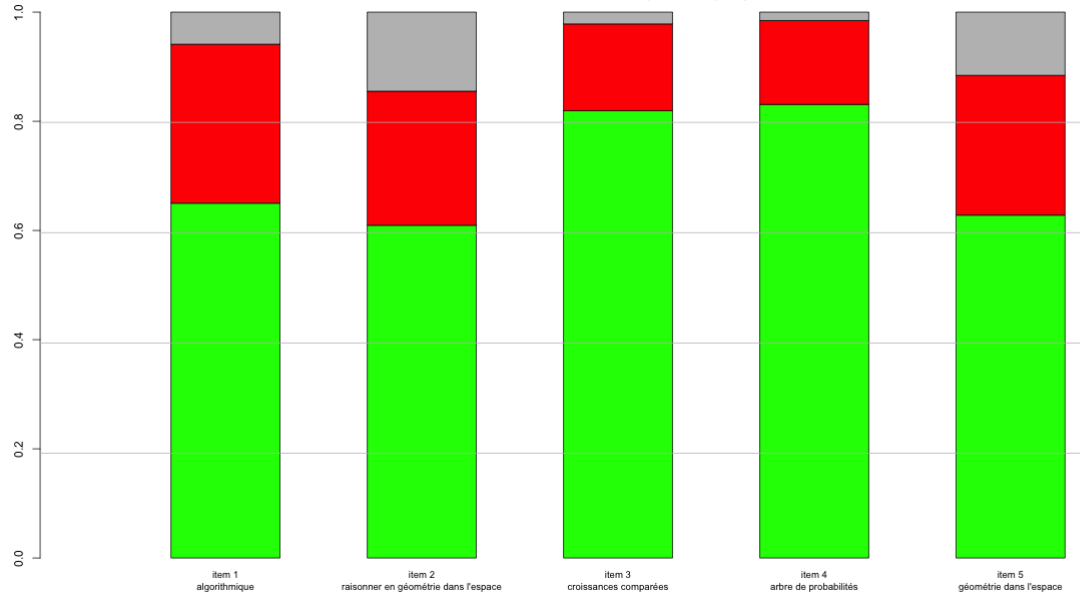
Bac. L
résultats nationaux (545 111 copies)



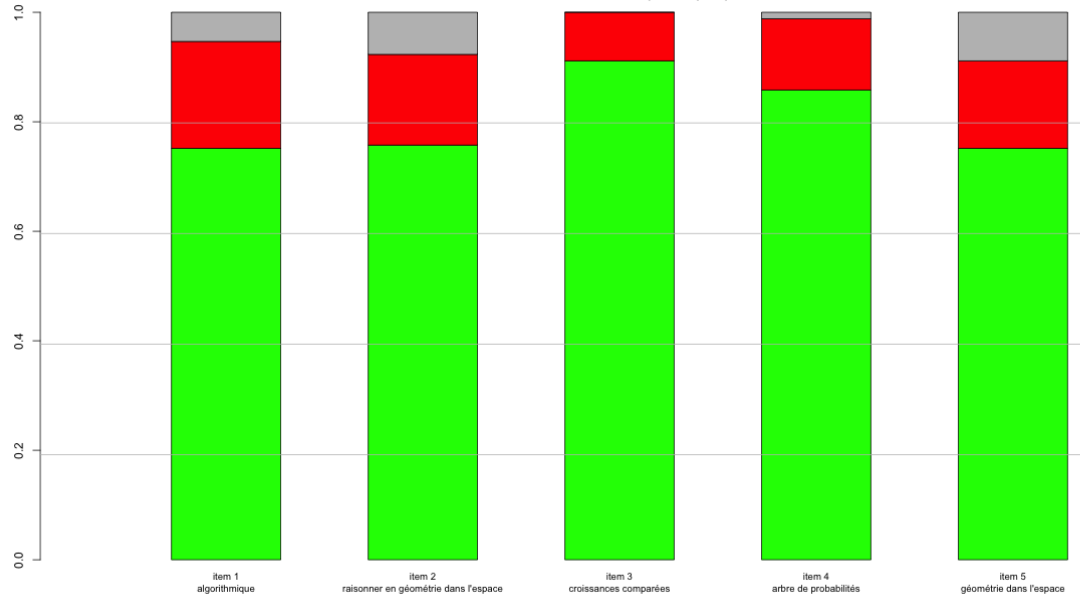
Bac. L
académie : COR (2 726 copies)



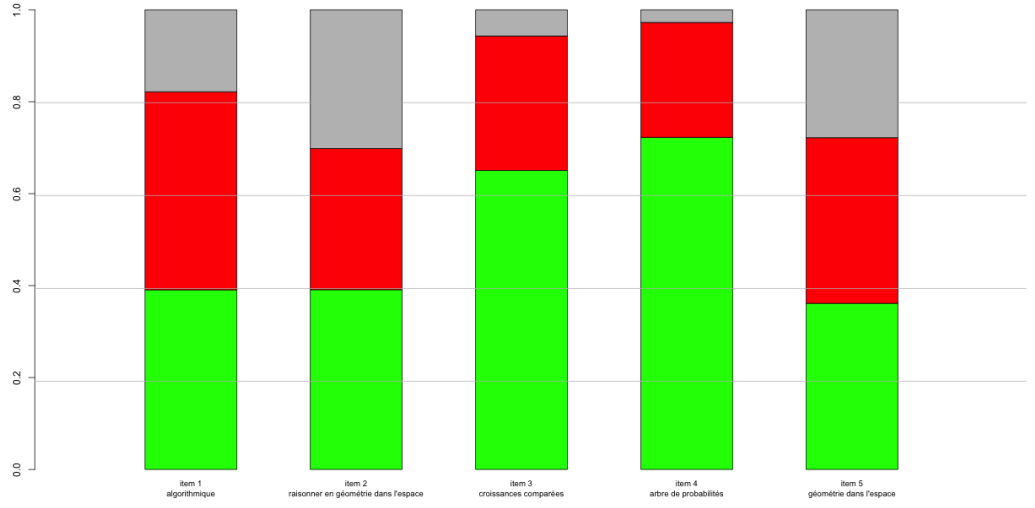
Bac. S Spécialistes
résultats nationaux (35 479 copies)



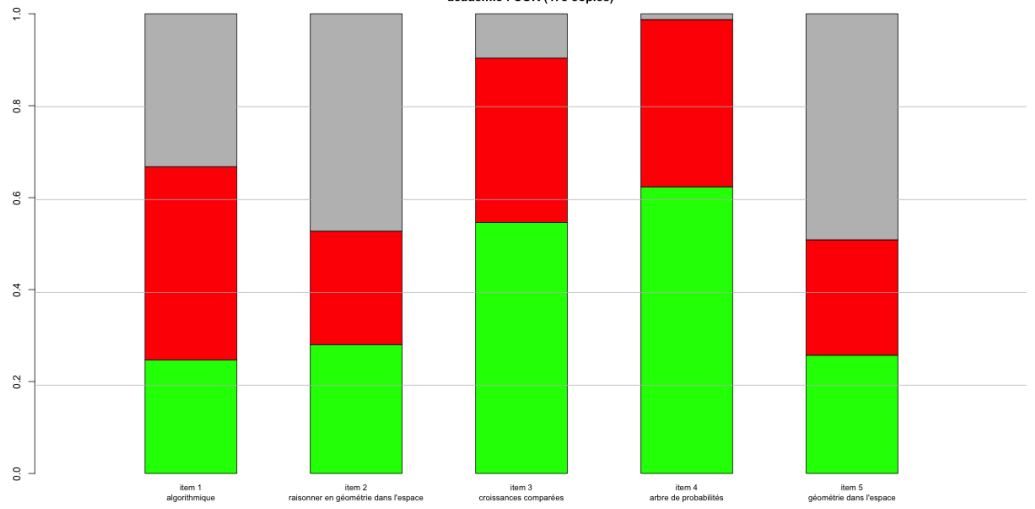
Bac. S Spécialistes
académie : COR (169 copies)



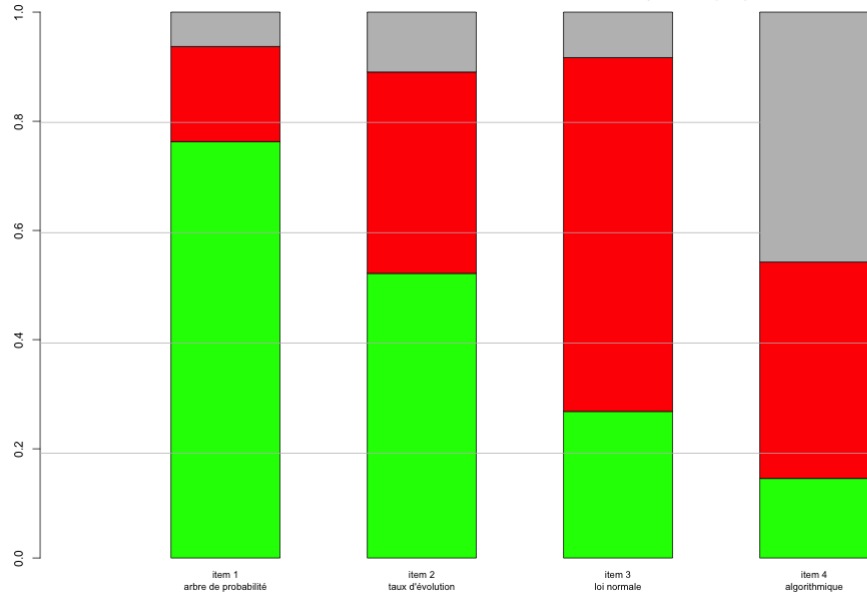
Bac. S Non spécialistes
résultats nationaux (102 042 copies)



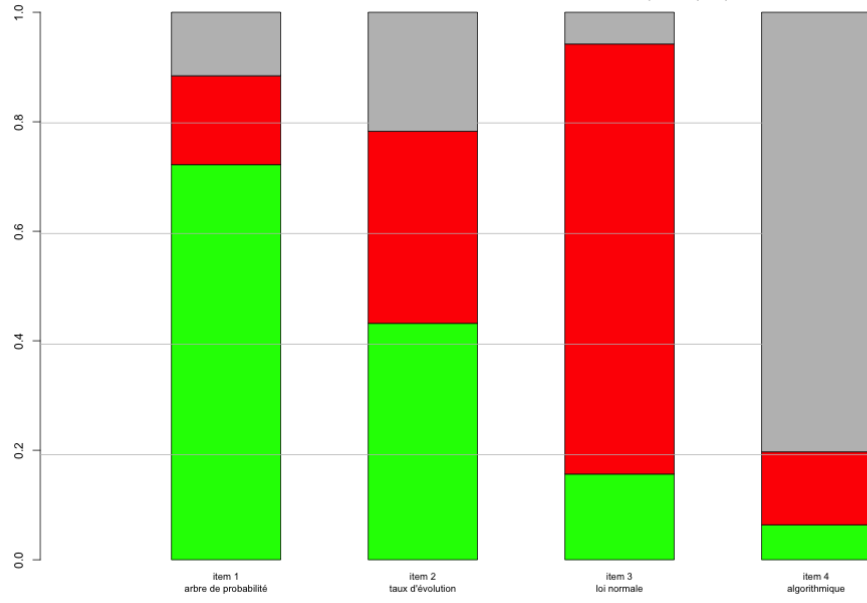
Bac. S Non spécialistes
académie : COR (478 copies)



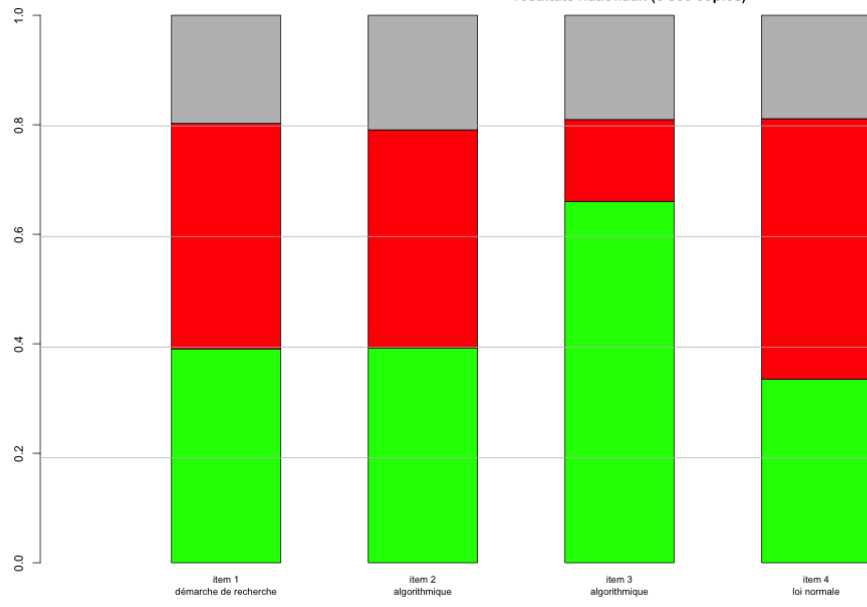
Bac. STMG
résultats nationaux (66 125 copies)



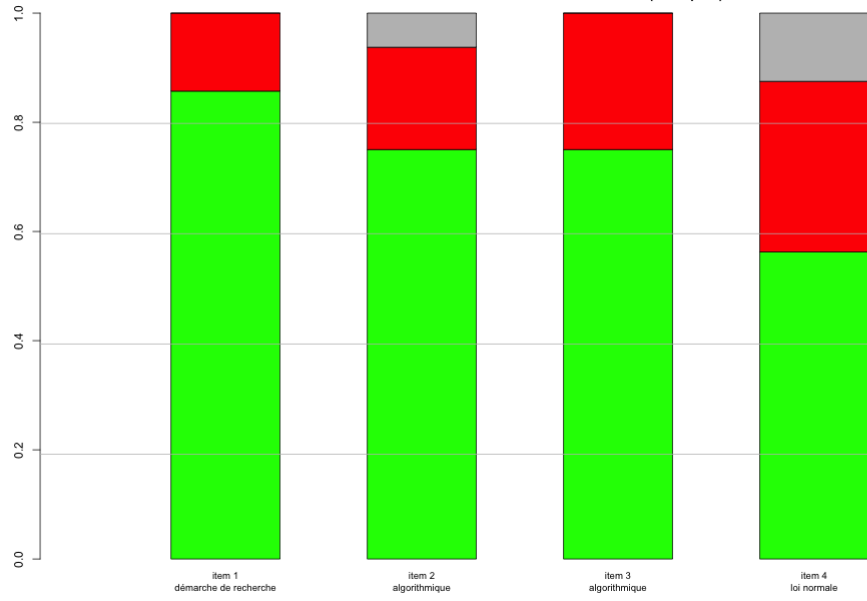
Bac. STMG
académie : COR (345 copies)



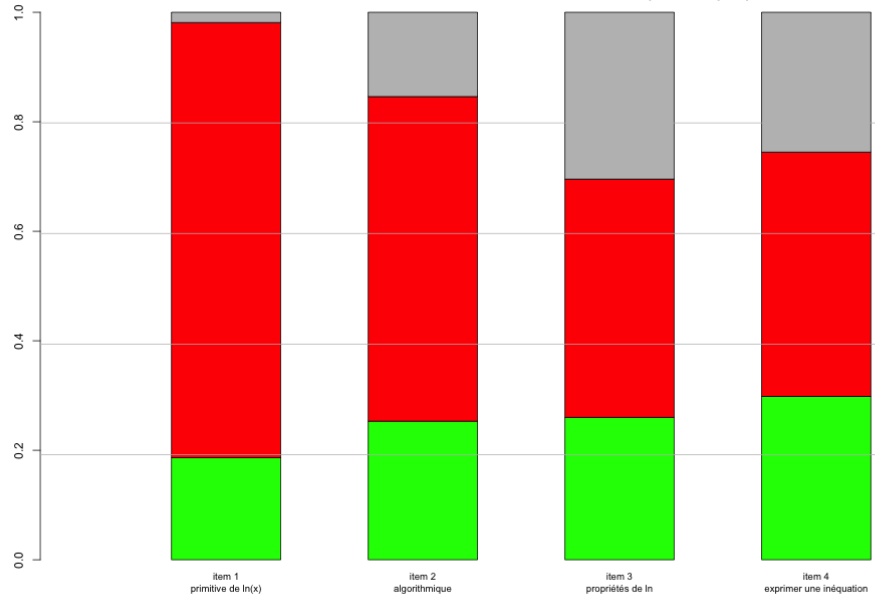
Bac. STL biotech
résultats nationaux (5 350 copies)



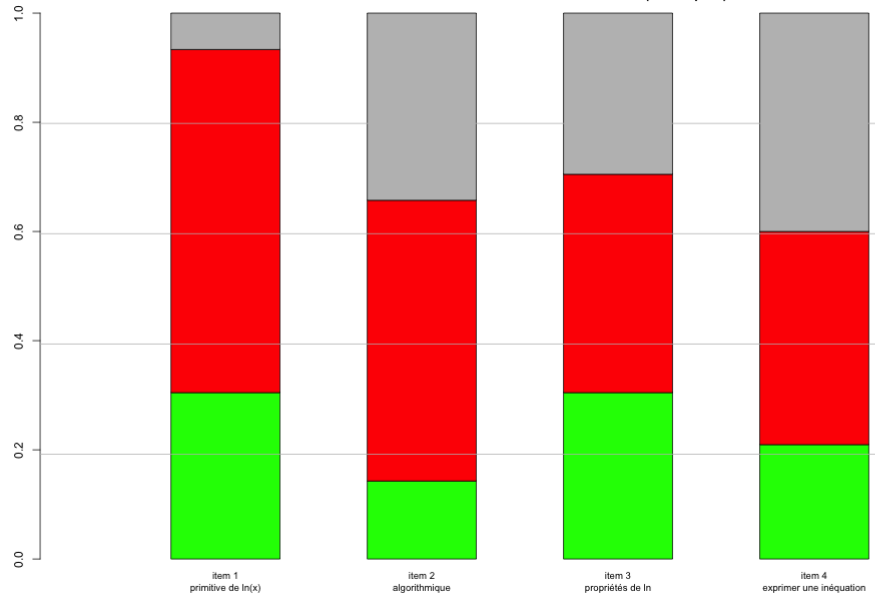
Bac. STL biotech
académie : COR (14 copies)



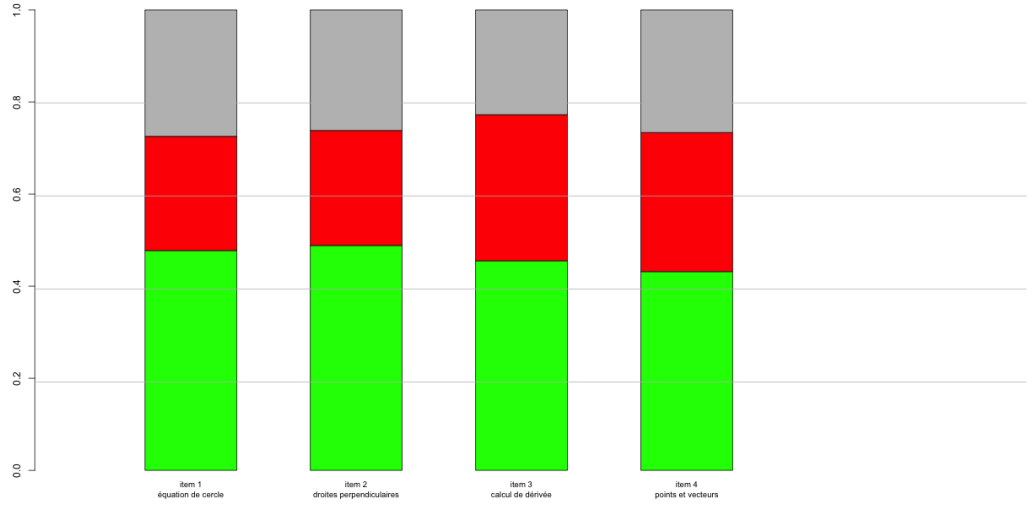
Bac. ST12D
résultats nationaux (30 803 copies)



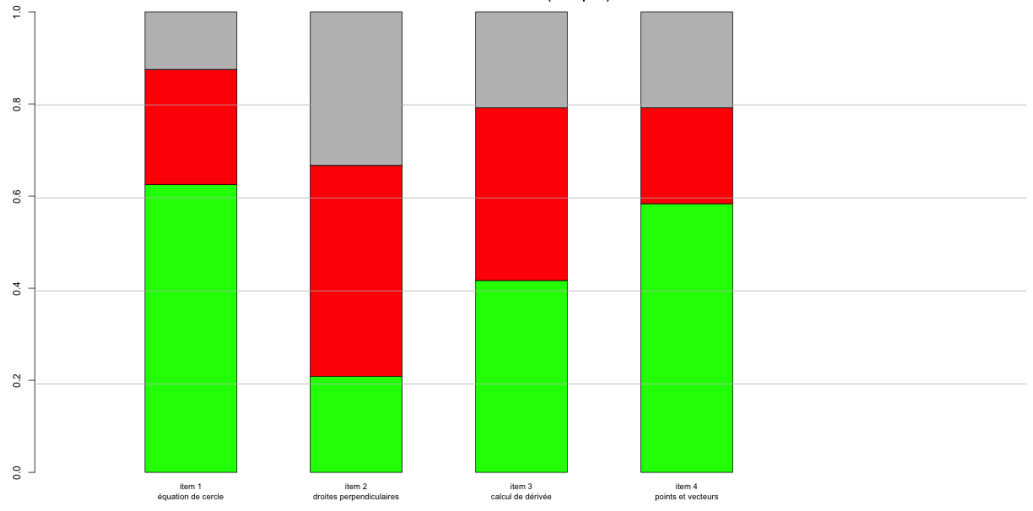
Bac. ST12D
académie : COR (105 copies)



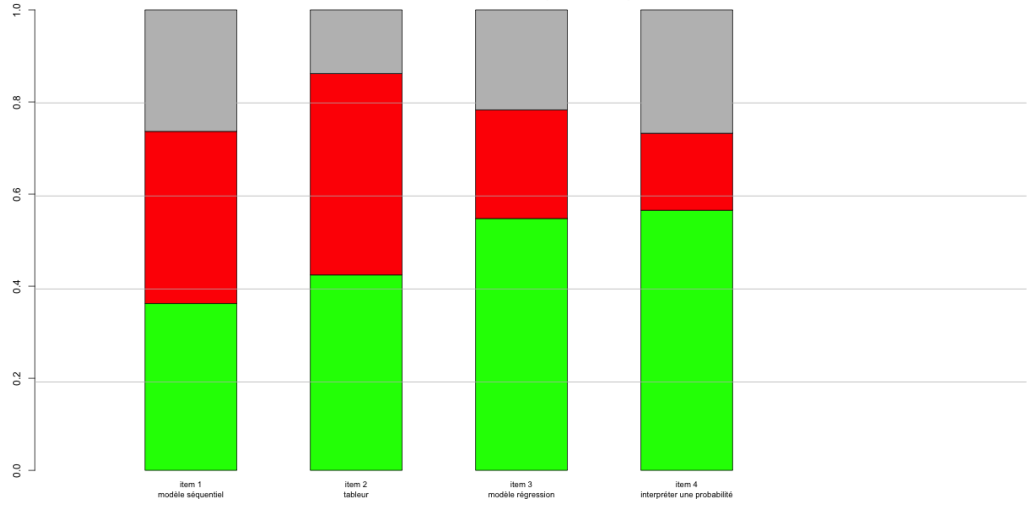
Bac. STD2A
résultats nationaux (29 843 copies)



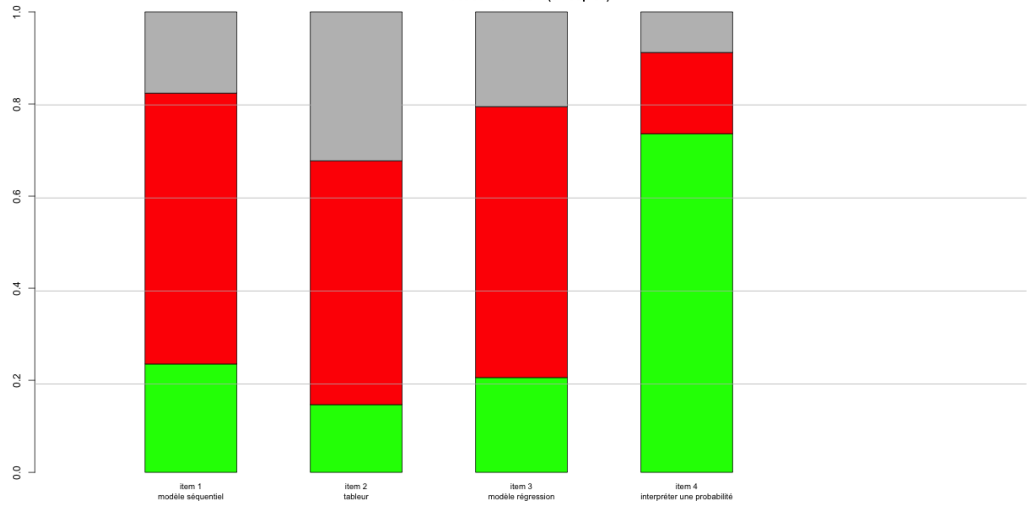
Bac. STD2A
académie : COR (24 copies)



Bac. ST2S
résultats nationaux (19 868 copies)



Bac. ST2S
académie : COR (34 copies)



ANNEXE 4

Pour rappel, vous trouverez ci-après les 21 mesures pour l'enseignements des Mathématiques

PRIORITÉ AU PREMIER DEGRÉ

- 1** **Formation initiale**
Construire, dès 2018, la formation initiale des professeurs des écoles démarrant à Bac+1, de façon à assurer, dans une licence adaptée ou un parcours pluridisciplinaire, un volume suffisant d'enseignements dédié aux disciplines fondamentales.
- 2** **CP-CE1 en Rep+**
Inclure, dès septembre 2018, les mathématiques dans la priorité nationale décrétée en Rep+ pour les CP et CE1 à 12 ; étendre cette mesure à l'ensemble des Rep en 2020.
- 3** **Expérimentation à grande échelle**
Lancer, dès septembre 2018, sur le cycle 2, des expérimentations pour procéder à une évaluation scientifique de méthodes explicites et de l'efficacité de leur mise en œuvre.
- 4** **Équipement**
Proposer à toutes les écoles un équipement de base, accompagné de tutoriels, favorisant les manipulations d'objets réels ou virtuels.

MATHÉMATIQUES : EFFICACITÉ, PLAISIR ET AMBITION POUR TOUS

- 5** **Les étapes d'apprentissage**
Dès le plus jeune âge mettre en œuvre un apprentissage des mathématiques fondé sur
 - la manipulation et l'expérimentation;
 - la verbalisation;
 - l'abstraction.
- 6** **Le cours**
Rééquilibrer les séances d'enseignement de mathématiques : redonner leur place
 - au cours structuré et à sa trace écrite;
 - à la notion de preuve;
 - aux apprentissages explicites.
- 7** **Périscolaire et clubs**
Encourager les partenariats institutionnels avec le périscolaire et favoriser le développement de ce secteur. Recenser et pérenniser les clubs en lien avec les mathématiques (de modélisation, d'informatique, de jeux intelligents, etc.). Rémunérer les intervenants et adapter les emplois du temps des enseignants.
- 8** **Apports des autres disciplines**
Développer et renforcer les échanges entre les autres disciplines et les mathématiques ; expliciter les liens entre la langue française et les mathématiques dès le plus jeune âge.
- 9** **Réconciliation**
Proposer aux élèves du lycée un module annuel de «réconciliation» avec les mathématiques sur des thématiques et des démarches nouvelles.
- 10** **Projets**
Assurer, dans les projets disciplinaires ou interdisciplinaires (EPI, TPE, PPCP, Grand oral, etc.), une place importante aux mathématiques et à l'informatique.

NOMBRES ET CALCULS

11

Sens des nombres et des opérations

Cultiver le sens des quatre opérations dès le CP. L'enseignement effectif des grandeurs et mesures à l'école primaire vient soutenir le sens des nombres et des opérations.

12

Automatismes

Développer les automatismes de calcul à tous les âges par des pratiques rituelles (répétition, calculs mental et intelligent, etc.), pour favoriser la mémorisation et libérer l'esprit des élèves en vue de la résolution de problèmes motivants.

13

Paliers

Définir des paliers sur les bases des nombres et du calcul. S'assurer de la maîtrise obligatoire de ces fondamentaux par tous, en mesurant trois fois par an, les acquis des élèves sur un nombre limité d'items simples et standardisés.

FORMATION CONTINUE ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

14

Référent mathématiques

Développer la formation continue en mathématiques des professeurs des écoles. Dans chaque circonscription, favoriser le développement professionnel entre pairs et en équipe, et nommer un troisième conseiller pédagogique, « référent mathématiques ».

15

Développement professionnel en équipe

Développer la formation continue des professeurs de mathématiques à l'échelle locale, dans une logique de confiance, entre pairs et en équipe; promouvoir l'observation conjointe; dégager un temps commun dans les emplois du temps; identifier les personnes ressources.

16

Laboratoire de mathématiques

Expérimenter, financer et évaluer sous trois ans, dès septembre 2018, dans au moins cinq établissements et un campus des métiers par académie, la mise en place de laboratoires de mathématiques en lien avec l'enseignement supérieur et conçus comme autant de lieux de formation et de réflexion (disciplinaire, didactique et pédagogique) des équipes.

PILOTAGE ET ÉVALUATION

17

Priorité nationale

Inscrire les mathématiques comme une priorité nationale en mobilisant tous les acteurs de la chaîne institutionnelle (recteurs, cadres, formateurs, enseignants).

18

Expert de haut niveau en mathématiques

Créer un poste d'expert de haut niveau en mathématiques à la Dgesci : responsable du suivi et de la mise en œuvre des préconisations de ce rapport au niveau national, il s'appuiera sur un réseau de chargés de mission académiques. Une évaluation de la mise en œuvre de ces mesures sera effectuée dans trois ans.

19

Égalité femmes-hommes

Former les enseignants et l'encadrement aux problématiques liées à l'égalité femmes-hommes en mathématiques (stéréotypes de genre, orientation professionnelle, réussite, etc.).

20

Manuels

Les manuels de mathématiques feront l'objet d'un positionnement sur une échelle, par un comité scientifique, en regard de chacun des critères d'une courte liste arrêtée par ce même comité.

21

Montée en puissance d'un portail de ressources

Doter ce portail de ressources en lien avec les mathématiques de moyens logistiques et de fonctionnement suffisants pour remplir pleinement ses missions.